

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycle	2025-2026/2
Titre	CESS P
Matière	Peintre décorateur

I. Informations générales

••• Identification de la matière

Nom de l'option de base groupée (OBG) : **Peintre décorateur**

Liste des matières (grille-horaire) :

Cours techniques
T.P. et méthodes

••• Programme(s)

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹.

https://monecolemonmetier.cfwb.be/fileadmin/sites/memm/uploads/documents/PEQ/PCP/PC_Peintre_Decorateur.pdf

Nom du programme : **profil de certification : Peintre décorateur / Peintre décoratrice**

Vous pouvez, également, consultez le référentiel.

https://sfmq.cfwb.be/fileadmin/sites/sfmq/uploads/Fichiers/Profils/Peinture/PMC_PD.pdf

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles le complètent et précisent, notamment, les modalités d'évaluation.

Il est donc important et essentiel de le consulter.

••• Titre visé et type d'enseignement

Titre : le Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire professionnel (CESS).

••• Rencontre obligatoire

Il n'y a pas de rencontre obligatoire prévue ce cycle-ci.

Si des questions doivent être posées, vous pouvez le faire par mail (en indiquant en sujet : questions pour l'examen de peintre décorateur) jusqu'au **vendredi 19 septembre** au plus tard. Elles seront transmises à l'examinatrice.

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

II. Organisation de l'examen

●●● Modalités de passation

L'entièreté de l'épreuve se fera sous forme d'un examen écrit.

●●● Matériel

Matériel autorisé : matériel de base d'écriture, crayons de couleur, latte, crayon gris, gomme et le matériel scolaire de base, calculatrice non programmable pochette ou trousse plastique **transparente**.

Matériel refusé : dictionnaire des noms communs/propres, les correcteurs orthographiques, Tipp-Ex (ou autres correcteurs similaires), feuilles de brouillon, calculatrice programmable, pochette ou trousse **non transparente**.



Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

Les GSM, montres connectables ou tout autre objet connectable sont éteints et laissés dans votre sac. Ils ne peuvent ni être visibles ni être portés sur vous pendant l'examen. Le non-respect de cette règle entraîne immédiatement l'exclusion et l'annulation de l'épreuve en cours. La même sanction est appliquée si un GSM ou tout autre objet connectable se met à sonner.

●●● Pondération et dispenses

La pondération sera calculée sur base de la moyenne globale pour l'ensemble des matières. Aucune dispense partielle ne sera accordée.

●●● **Consignes d'examen**

Les cours théoriques sont repris sous l'intitulé : « cours techniques ».

Les catégories reprises ci-dessous sont indiquées à titre **informatif** afin de distinguer les différentes matières à maîtriser.

Dessin technique lecture de plan, extractions des indications de mesure, échelle, conventions(s) de mesure, unité de mesure, métré, « plan/croquis de pose »
Connaissances des styles, décoration, cartes de teintes
Technologie et connaissances des matériaux
Hygiène professionnelle, sécurité, ergonomie, manutention, symboles et pictogrammes, notions PEB : réglementation environnement
<p>TPM, mode opératoire et ordre chronologique, les différentes techniques de pose..., types de différents produits spécifiques aux différents supports ...</p> <p>UAA 4 Réaliser la pose d'un revêtement mural souple</p> <p>UAA 1 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds</p> <p>UAA 3 Réaliser des travaux de peinture au pistolet.</p> <p>UAA 5 Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.</p> <p>Profil d'équipement</p>

Plan et croquis

Lire un plan et en extraire les indications de mesure, les prescriptions.
Y annoter l'échelle, les conventions, l'unité de mesure.
Le légènder de manière clair et explicite.
Établir un plan de pose, croquis et annotations.

Connaissance des styles

La rose chromatique, couleur primaire, secondaire et tertiaire
Les cartes des teintes
Les différents dégradés de couleur
Influence de la lumière sur la couleur

Technologie et connaissances des matériaux

Les différentes sortes et types de peinture : peintures solvantée, peintures en phase aqueuse ...
Les différentes sortes et types de vernis, laques, lasure ...
Les différentes sortes et types d'enduisage
Les différentes sortes, conditionnement, granulation du papier de verre
Le matériel, les machines, les outils de protection ...
Profil d'équipement
Les matières indispensables
Les différentes sortes de papier peints et les différentes sortes de colle
Les différents revêtements de sol souple
Des éléments moulures de décoration, polystyrène
Analyser le travail à réaliser, autonomie d'exécution et d'organisation
Établir les différentes étapes de travail et la chronologie des opérations de réalisation (méthodologie propre à chaque réalisation demandée)
Préparation du poste de travail
Protection du poste de travail et son environnement
Préparation des supports
Appliquer la peinture au pinceau ou au rouleau sur différents supports
Appliquer la peinture au pistolet sur différents supports
Appliquer des peintures à deux composants
Préparer et traiter les différents supports
Poser un revêtement mural
Poser le revêtement de sol souple
Appliquer la prescription en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement et de gestion du temps
Entretien du matériel
Trier, évacuer les déchets, les différentes sortes de déchets

Hygiène et sécurité

Règles individuelles et collectives en matière de sécurité à l'activité

Facteurs de risques liés à l'activité

Équipements de sécurité, EPI, EPC

Pictogrammes de sécurité

Les machines et outils : principes de fonctionnement, fiches techniques ...

Fiches de sécurité et de santé liés aux produits dangereux, pictogrammes et symboles professionnels

Les produits dangereux, types, risques ..., fiches techniques pictogrammes

La prévention incendie

La prévention des accidents

L'équipement pour le travail en hauteur ...

Règles d'ergonomie

Règles de manutention

Techniques et matériel de levage spécifique à l'activité

Réglementation en vigueur concernant le respect de l'environnement

Conditions et rangement des produits et matériaux

Tri et évacuation des déchets

TPM

Méthodologie(s) écrite(s)

UAA 4 Réaliser la pose d'un revêtement mural souple

UAA 1 Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds

UAA 3 Réaliser des travaux de peinture au pistolet.

UAA 5 Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple.

••• Exemple d'une grille d'évaluation.

Attention, ceci est bien **UN EXEMPLE** et non la mise en situation qui sera évaluée durant l'examen.

D'autres exemples de grilles peuvent être consultés dans le programme.

Grille d'évaluation :

UAA 1

Réaliser manuellement des travaux de peinture sur murs, sols, plafonds

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Conformité de la production	1.1. Les travaux de préparation (assainissement des supports et préparation de la peinture) sont correctement effectués.	
	1.2. Les travaux de peinture (murs, plafond, éléments moulurés) sont correctement réalisés.	
	1.3. La pose des éléments moulurés est correctement réalisée.	
Critère 2 : Conformité de la procédure	2.1. Les techniques/modes opératoires adaptés sont appliqués (procédure respectée, outils adéquats, étapes respectées...).	
	2.2. L'organisation du travail est rationnelle (déplacements limités, matériaux à disposition en suffisance, utilisation rationnelle des matériaux, poste de travail propre, ...).	
Critère 3 : Respect des règles et des consignes	3.1. Les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie sont appliquées.	
	3.2. Les règles en matière de protection de l'environnement sont appliquées.	
	3.3. Les consignes sont respectées (fiche de travail).	